N° 848 — 3e Année. CINQ CENTIMES Mardi 27 Janvier 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 28
TOURCOING, rue Varlé, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
PORT & départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCLAIR
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 f. 15 la ligne
RECLAMES ..... 0 f. 30 »
FAITS DIVERS ..... 0 f. 75 »
LOCALES ..... 1 f. » »
Les lettres non affranchies seront refusées.
Les manuscrits ne seront pas rendus.

TÉLÉPHONE

A la demande d'un grand nombre de ses lecteurs et lectrices

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

COMMENCERA

LE

DIMANCHE 1er FÉVRIER

La publication du roman

LES MILLIONS

de M. Joramie

qui fait suite à la PETITE MIONNE dont le succès a été si éclatant

LES JEUNES

Le courriériste parlementaire du *Figaro* qui suit avec une attention très fine les débats de la Chambre a fait une intéressante observation à propos de l'interpellation que M. Pichon, député de la Seine, adressait hier, à M. Ribot.

J'ai déjà en l'occasion, dit-il, de remarquer — et cela en vaut la peine — que dans la nouvelle Chambre se sont les *jeunes* qui s'entendent le mieux à la politique étrangère. Leur diplomatie a devancé leur âge. Ils ne commettent pas une imprudence. Tandis que les anciens, les gens de métier, s'attardent majestueusement dans de vieilles attitudes mystérieuses et siègent en silence un doigt sur leur bouche, les jeunes défilent ces grands aires, naviguent à travers les écueils, et manœuvrent, dans les plus dangereux passages, comme des pilotes consommés. M. Delcassé vient de le prouver l'autre jour. M. Pichon nous l'a prouvé aujourd'hui.

C'est là une remarque très juste et très réconfortante. Ce n'est pas parce que M. Stéphen Pichon, de qui nous connaissons de longue date l'éloquence nerveuse et châtiée, a su parler à la fois avec ironie et avec discrétion des écarts de langage de la presse italienne, — pardon! de la presse crispinne. — ce n'est pas parce que M. Delcassé a su, dans une circonstance récente, résumer brillamment, au cours de la discussion du budget des affaires étrangères, les tendances et les vœux de tous les patriotes, que nous allons crier au miracle et monter au Capitole...

Il est certain, cependant, que ce réveil des jeunes talents pour la défense des idées hardies qui sommeillaient en France, où qui paraissaient sommeiller, depuis la mort de Gambetta marque une heure importante, et révèle un travail qui s'est accompli mystérieusement au fond de la conscience nationale pour donner aujourd'hui son plein effet.

Tous ceux qui n'ont pas oublié, tous ceux qui n'ont pas cessé d'espérer — et ils sont nombreux en France! — ont répété depuis vingt ans à ce peuple qu'il fallait se dévouer à son propre relèvement et faire tous les sacrifices nécessaires pour rendre la patrie forte et respectée comme jadis.

Leurs conseils ont été suivis; les sacrifices ont été faits, la force nationale a été renouvelée; nos arsenaux sesont remplis; nos forteresses se sont relevées de leurs ruines; peu à peu, nous avons repris notre place en Europe, et il nous a semblé que la plus la principale partie de notre tâche était désormais accomplie.

Mais nous n'avons pas vu tout de suite le résultat le plus immédiat, cependant, de nos efforts; c'est que les idées de confiance et d'espoir faisaient leur chemin dans les jeunes esprits: c'est que nous ne forgions pas seulement des fusils, mais des âmes aussi; c'est que, lentement et sûrement, une sorte de sélection patriotique se faisait, par suite d'un transformisme inattendu.

Les anciens avaient dit : « Enfouissons au plus profond de notre cœur nos regrets et nos voeux ; *pensons-y toujours, n'en parlons jamais* » ; évitons les querelles où nous ne pourrions parler haut, comme naguère ; attendons tout du temps et de la fortune. »

Les jeunes répondent aujourd'hui :

« — Nous n'avons rien à cacher ; nous n'avons rien à craindre. Parlons tout haut parlons ferme. Nous ne voulons provoquer personne; mais sur toutes les questions à l'ordre du jour, nous avons la notion très nette des intérêts et des droits de la France. Pourquoi donc ne dirions-nous pas simplement et sans phrases, mais sans timidité aussi et sans réticences, tout ce que nous pensons.

Et ils se sont mis à parler et il s'est trouvé qu'ils exprimaient fidèlement la pensée non traduite encore, pendant trop longtemps, des hommes qui ont poussé sur cette terre depuis qu'elle a été envahie ensanglantée, morcelée.

Musset a dépeint admirablement dans sa *Confession d'un enfant du siècle*, l'état d'âme de ces jeunes gens, nés des amours hâtives et brillantes des soldats de la Grande Armée, et qui, se traînant ensuite à travers les monarchies caduques et leurs diplomaties à la guimauve, sentaient en eux de vagues héroïsmes contrarier d'insurmontables faiblesses.

La France rajeunie ne connaît plus aujourd'hui ces lassitudes énervantes, et le service militaire nous a fait à la fois des muscles et des cœurs.

Voilà pourquoi nous avons un meilleur avenir, et pourquoi, dès maintenant, les « jeunes » qui se dressent au-dessus de la foule savent parler comme il convient quand ils s'adressent à la France, et mettent même un brin de cocarde tricolore à leur serviette de député.

Un Vieux Républicain.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LE « Chambige » de Ville-d'Avray

Devant la Cour d'Assises de Seine-et-Oise

Audience du 25 janvier

Versailles, 25 janvier. — M. le procureur de la République Chrétien prend la parole pour prononcer son réquisitoire.

Le Réquisitoire

Le moment est venu, dit-il, de vous présenter, Messieurs les jurés, avec ensemble et clarté, les pièces justificatives de l'accusation qui pèse sur Wladimiroff.

Mon premier mot sera de vive sympathie pour ceux qui se sont placés avec confiance sous la protection du jury. Je salue avec émotion les jeunes victimes innocentes à qui la mort a prématurément enlevé le père et dont la mère a été victime du plus épouvantable drame! (Sensation).

Pauvre malheureuse femme! L'accusé que vous voyez sur le banc n'a pas même cru devoir respecter sa mémoire, et vous l'avez vu chercher pour se défendre, à la soutiller après sa mort!

Pardonnez-moi, messieurs, ce retour ému. Ce n'est pas là qu'est le débat. Aussi vais-je aborder immédiatement et sans autre préambule le procès que vous avez à juger !

C'est avec conscience que je me lève devant vous, magistrats temporaires; et je suis convaincu que vous saurez faire votre devoir, car cet homme ne peut sortir d'impuni, comme une sorte de fanfaron du vice précoce et comme un assassin absous par vous. (Mouvement prolongé).

Après ce court exorde, le procureur de la République, montrant l'esprit de perversité de l'accusé, rappelle tous les méfaits qui lui ont été reprochés au cours de ces longs débats. Cet homme, dit-il, dont les manières, distinguées en apparence, ont pu tromper quelque temps la famille Magois, n'est qu'un imposteur. Sous un vernis apparent, on retrouve, quand on le gratte, l'homme passionné violent et voluptueux que vous savez.

M. le procureur de la République, dont la réquisitoire très remarquable, produit une profonde impression, montre le père de la jeune femme lutant jour par jour, heure par heure, contre le siège qui lui était fait. Mais M. Magois avait affaire à forte partie et la domination infernale et bien calculée, exercée par Wladimiroff sur Mme Dida, rendait ses efforts impuissants.

Dans une argumentation serrée, l'honorable organe du ministère public s'efforce d'établir la préméditation de l'assassinat et conteste que l'accusé ait eu un seul instant l'intention de se suicider! Il a joué, dit-il, la comédie du suicide, voilà tout!

Cet homme, dit le procureur de la République, n'était pas un désespéré de l'amour, mais un désespéré de la lutte.

Je vous demande, au nom de la loi, de vous faire des justiciers impassibles.

Un plaidoyer peut dire tout à l'heure l'à conscience de l'accusé. Vous ne vous laisserez pas toucher par ce système de défense. Wladimiroff est un dépravé, mais non un détraqué. Tout vous dire, Messieurs, que s'il ne s'agissait pas d'un jeune homme de vingt ans, je vous demanderais, sans hésitation, d'appliquer votre justice avec un grand exemple nécessaire à la société. Mais la parole tremble sur mes lèvres, et je m'en rapporte à votre conscience! (Mouvement).

L'audience est suspendue à 2 heures.

Pendant la suspension de l'audience l'agitation est extrême dans la salle. On y discute bruyamment. Au dehors, une foule énorme se presse aux abords de la cour d'assises dont les factionnaires gardent l'entrée.

La défense

A la reprise de l'audience, Me Demange présente la défense de l'accusé.

Wladimiroff, demande Me Demange, est-il un voleur, un escroc, comme on l'a dit hier? Est-il un calculateur âpris de gain et d'intérêt, comme on l'a dit aujourd'hui? Pas le vrai qu'il a tué parce qu'il avait savamment entrepris une affaire matrimoniale qui lui a échappé? Si oui, Messieurs, c'est un lâche meurtrier qu'il faut condamner. Mais, si c'est un fou d'amour, je le réclame, parce que la justice des hommes doit acquitter des malades de cette espèce.

Nous ne sommes pas ici pour juger d'un homme comme on juge d'un tableau ou d'une figure, sur une première vue. L'homme qui comparaît devant vous a un cœur dans lequel nous devons pénétrer ; c'est ce que nous allons faire, si vous le voulez bien, messieurs les jurés.

Me Demange examine alors le passé de l'accusé. Il conteste qu'il soit un oisif, comme on l'a dit et redit, et s'élève avec indignation contre l'acharnement et la passion apportés contre lui.

— Que vous demandiez vengeance pour votre fille tuée, ah! je le comprends, s'écrie-t-il. Mais ne vous servez pas de ces petits détails, de ces mesquines calomnies qui peuvent déconsidérer l'homme et le faire condamner!

Me Demange, faisant allusion à l'incident d'hier, au cours duquel l'accusé a fait preuve d'une grande violence, s'étonne que Me Gerville-Réache l'ait provoqué ; car, dit-il, il ne peut être que favorable et démonstratif, pour la preuve, ajoute-t-il, que je veux faire, à savoir que mon client est d'une nervosité excessive.

Vous avez pu voir, hier, messieurs, que l'âme de Wladimiroff n'était pas pétrie de boue, comme on l'a répété à satiété. Vous avez vu le cœur de l'enfant bondir avec rage sous l'outrage infligé à sa mère, et son cri de fureur vous a donné un éclatant démenti. Il n'a pas voulu laisser déshonorer sa mère : c'est d'un bon fils ! (Mouvement).

La nuit qui a tué Mme Dida n'était pas maîtresse d'elle-même, parce qu'elle était emportée par la plus fougueuse de toutes les passions !

M. Magois, faisant un signe de protestation, Me Demange riposte : « Votre douleur a tellement troublé votre âme que vous souvenirs soit dû du reste bien fragiles. »

Me Demange poursuit sa plaidoirie sans incident. Il s'efforce de démontrer que Wladimiroff n'a frappé Mme Dida que guidé par la jalousie.

LA CONDAMNATION

Après la plaidoirie de Me Demange, le jury se retire pour délibérer. Il revient après une demi-heure rapportant un verdict de culpabilité avec circonstances atténuantes.

Wladimiroff est condamné à vingt ans de travaux forcés, dix ans d'interdiction de séjour et un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Wladimiroff écoute la sentence sans sortir de son impassibilité.

L'audience est levée sans incident.

Pendant la délibération du jury Mme Wladimiroff se trouve mal.

LA MANIFESTATION DU PREMIER MAI

Le conseil local parisien de la « Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France » vient d'adresser à ses adhérents une circulaire pour leur rappeler qu'en vertu des divers congrès tenus en 1890, une grande manifestation doit se produire le 1er mai prochain. Le mot d'ordre est identique à celui de l'année dernière: Réduction de la journée de travail à huit heures.

Nouvelles Étrangères

LES RÉVOLUTIONNAIRES EN ITALIE

Rome, 25 janvier. — On télégraphie de Ravenne au *Popolo romano* que l'autorité a fait plusieurs perquisitions dans les environs de cette ville et a saisi huit fusils et des bombes chargées.

Trois personnes, dont l'une remplit les fonctions de maire, ont été arrêtées.

LA MISÈRE EN ALLEMAGNE

Hambourg, 25 janvier. — Une réunion de 4000 ouvriers sans travail a résolu, à l'unanimité, d'envoyer une pétition au Sénat, à Hambourg, pour lui demander de tenter le possible afin de combattre les effets du manque de travail, et en particulier, de vouloir une loi *défendant aux logeurs d'expulser les ouvriers sans ressources au prochain terme, d'accorder à chacun des ces ouvriers la somme de 30 marcs sur les fonds de l'Etat et de donner tous les jours aux enfants de parents indigents un repas chaud à l'école.*

L'Insurrection au Chili

Buenos-Ayres, 25 janvier. — Les dernières nouvelles reçues du Chili annoncent que l'insurrection a pris des proportions considérables.

Une partie des troupes restées fidèles jusqu'à présent au gouvernement a fait défection et s'est jointe aux insurgés.

Toutefois, les journaux gouvernementaux publient des nouvelles optimistes et annoncent que les troupes du gouvernement ont battu les insurgés dans un combat important qui a été livré à Pisagua.

LE CRIME DE COURBEVOIE

Les perquisitions. — Cynisme des coupables

Après l'arrestation des assassins de la veuve Dessaigne, il ne restait plus aux magistrats-instructeurs qu'à faire au domicile des inculpés les perquisitions d'usage et, chez la victime, de nouvelles constatations nécessitées par les aveux des coupables.

En conséquence, MM. Atthalin, Goron et Bernard se sont rendus hier à Courbevoie, à Asnières et à Clichy. Dans le garni où habitaient Doré, la veuve Berlant et son fils, ils ont saisi des mouchoirs, un réveil-matin et divers autres objets volés chez Mme Dessaigne, ainsi qu'une chemise ensanglantée et des souliers appartenant à Berlant. La semelle de ces chaussures, bien qu'ayant été soigneusement lavée par la mère de celui-ci, portait encore de larges traces de sang.

Dans l'après-midi, vers deux heures, Doré, Deville et Berlant ont été amenés à Courbevoie dans la maison qu'occupait la victime. Ils ont de nouveau, raconté avec le plus grand sang-froid, et le sourire aux lèvres, les détails relatifs à l'assassinat, et ont reconnu qu'ils avaient prémédité le crime quinze jours avant sa perpétration.

Chotin et Barbant étaient venus tous les deux seuls, à deux reprises différentes, avant le 12 janvier, pour mettre à exécution le forfait conçu par la bande : mais ayant entendu crier dans la maison, ils n'avaient osé y entrer. C'était probablement Mme Kappler, la propriétaire, qui se trouvait à ce moment avec la veuve Dessaigne, chez laquelle elle venait chaque soir passer quelques instants.

— Et dire, s'écria Doré, que c'est l'abus du filet qui a perdu la vieille! Si elle ne l'avait pas tant aimé, elle serait encore de ce monde.

Le misérable expliqua alors aux magistrats qu'à l'époque où il était employé chez le boucher Dorn, il n'apportait jamais que du filet à la clientèle du patron et que celle-ci l'on-bliait jamais de le gratifier d'un large pourboire.

Cette générosité lui fit croire que la pauvre femme avait, selon l'expression de l'assassin, « une galette sérieuse. »

Elle tenait à peine debout, il ne fallait pas grand effort pour la tuer.

Le coup était superbe, on le combina et il fut mis à exécution.

Ces deux sinistres gredins ont fait preuve d'un cynisme révoltant, et c'est d'un ton gouailleur, enjoué, que Doré, au moment de partir, a dit à M. Atthalin :

— Dites donc, M. le curieux, en voyant votre moucharal qui tient la chandelle pour nous éclairer, ça me rappelle notre sortie le soir où nous avons entendu la vieille.

Le même Berlant nous a même dit : « Regarder la vieille, elle souffle encore comme un phoque ». Pour la faire taire j'ai dû lui « coller » encore quelques coups de lattes.

— Hein ! reprit Deville en s'enorgueillissant de son sanglant exploit, croyez-vous que je l'ai assez solennellement arrangée ?

— Et moi, renchérit Berlant, une brute, qui lui ai dansé sur le ventre.

A sept heures et demie, tous ces bandits étaient réintégrés au Dépôt.

L'Amorçage des obus torpilles

Par ordre du ministre de la guerre nos 38 régiments d'artillerie de campagne ont procédé cette semaine à l'amorçage des obus à 4 calibres dits obus torpilles, qui entreront dans la composition des munitions de chaque batterie montée.

75 projectiles à charge de mélinite garniront un caisson de batterie. Mais une mesure de précaution a fait décider que le visage de leurs fusées aurait lieu seulement le premier jour de la mobilisation.

L'amorçage des obus torpilles, tel qu'il s'est effectué ces jours-ci dans chaque garnison d'artillerie, constituait un important exercice de mobilisation. Il en a été rendu compte au ministre de la guerre par dépêche de chaque commandant de corps d'armée. L'amorçage de ces dangereux projectiles n'a donné lieu à aucun accident.

LES ALSACIENS-LORRAINS

Invitation à quitter l'armée française

L'armée française compte dans ses rangs un grand nombre d'Alsaciens-Lorrains qui ont pris du service chez nous sans l'autorisation du gouvernement allemand.

Après entente avec le gouvernement français et en vue de régulariser leur situation au point de vue allemand, le chancelier de l'empire va adresser une sommation à ces jeunes gens, les invitant à quitter l'armée française.

Les intéressés qui ne pourraient pas répondre dans le délai d'un mois seront dégagés, aux termes de la loi allemande sur la nationalité de tout lien envers l'Allemagne.

Les soldats français alsaciens-lorrains vont donc tous recevoir une sommation individuelle. S'ils n'y obtempèrent pas, ils seront déclarés déchus de la nationalité allemande et rayés des contrôles militaires de l'empire.

Nous prévenons toutefois ces jeunes gens qu'ils ne devront se considérer comme dégagés de toute obligation militaire vis-à-vis de l'Allemagne qu'après en avoir reçu notification par voie diplomatique.

Un Journal catholique

Le cardinal Lavigerie, qui se trouve en ce moment à Rome, vient d'être reçu par le Pape et s'est entretenu longuement avec lui de la création d'un journal français.

Ce nouveau journal, dont le titre serait : *la République catholique* paraîtrait, dit-on, prochainement. Les fonds en seraient faits par le Saint-Siège.

LE GÉNÉRAL BOULANGER
ET MADAME BOULANGER

Extrait des journaux judiciaires :

D'un exploit du ministère de Marécat, huissier à Paris, du vingt et un janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré ;

Il appert

Que Madame Agnès-Lucie-Jeanne-Alice RENOUARD, épouse de M. Georges-Ernest-Jean-Marie Boulanger, dûment autorisée à Versailles, rue de Satory, 58,

A formé une demande en séparation de biens contre: 1° M. BOULANGER, son mari, sus-nommé, ayant demeuré à Paris, rue Dumont-d'Urville, 11 bis, et demeurant actuellement en l'île de Jersey, ville Saint-Brelade ; 2° M. le Directeur des Domaines, en son nom et comme séquestre légal des biens dudit M. Boulanger ;

Et que Me Husson, avoué près le tribunal civil de la Seine, est constitué et occupera pour elle sur cette demande.

PETITES NOUVELLES

Le gouvernement vient d'autoriser la reconstitution du Bœuf gras, à Paris.

— Le gouvernement des Etats-Unis vient d'accorder un crédit de dix mille dollars pour des expériences d'explosions.

Ces expériences seront faites par un inventeur qui prétend qu'en faisant des explosions d'après son système on arrivera à produire la pluie à volonté.

— Le croup sévit avec une grande violence en Alsace et en Lorraine.

— A Francfort, sur le Main un sac de courrier du malle-poste datant de 1581, et renfermant 155 lettres, a été trouvé dans une cave du tribunal civil.

Toutes les lettres, qui étaient cachetées et intactes, sont d'origine italienne et à destination des Pays-Bas.

Elles ont été déposées au musée postal de Berlin, où les savants qui s'occupent d'histoire ont obtenu l'autorisation de les examiner.

LA BELGIQUE

La Mort du Prince Bauduin

On télégraphie de Bruxelles à l'*Intransigeant* :

Je dois vous signaler certains bruits qui courent en ville et qui prennent une certaine consistance.

On prétend que la mort imprévue du prince est due à un suicide. Bauduin aimait éperdument sa cousine, la princesse Clémentine, fille du roi, et ce dernier se serait formellement opposé au mariage des deux jeunes gens.

Quelques journaux font allusion à ce fait qui, vous le comprenez, est impossible à contrôler. Cependant, je dois vous dire qu'une personne bien placée pour être renseignée m'a confirmé l'information que je vous envoie.

Malgré les bulletins médicaux, le public a la conviction que la mort du prince n'est pas naturelle. Je vous ferai remarquer d'ailleurs que, contrairement à l'usage, *le corps ne sera pas exposé publiquement*.

On attend ici le prince de Galles et le prince Henri de prusse.

Le Télégramme de M. Carnot

Voici le texte du télégramme de condoléance expédié par le président en exercice à Léopold :

Je viens d'apprendre le malheur si cruel et si inattendu qui frappe votre maison royale. Je m'associe, du fond du cœur, à votre deuil, ainsi qu'à celui de votre auguste famille, et vous prie d'agréer l'expression de ma vive et douloureuse sympathie.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 110

Mortes et Vivantes

TROISIEME PARTIE

LE PÈRE

— Ah! que l'attente était longue! Quand donc ces vieillards auraient-elles une fin!

L'autre lettre ramena un triste sourire aux lèvres de la comtesse.

Elle était de sa fille.

Depuis qu'elle avait quitté sa chambre de la rue Saint-Augustin où tout restait dans le même état, Jeanne n'avait pas de nouvelles de son père.

François de Guern gardait une réserve que sa fierté de pauvre expliquait.

Il avait appris, par Jeanne, le passé en l'étude de Me Hardouin, quelle était l'immense fortune de Georges Dambert.

Il savait que Georges Dambert était le père de l'enfant qu'il avait aimé pauvre et sans nom.

Cette lumière jetée sur la naissance de celle à qui il avait voulu revoir sa petite chambre.

Et en terminant, elle disait :

« Je vous écris, ma mère, parce que de vive voix je n'oserais pas vous confesser tout. Cependant, je n'ai rien à me reprocher. Les deux mois passés auprès de mon ami, sont les seuls heurs de ma jeunesse. Si vous ne me permettez pas de le revoir, je n'enfreindrai pas vos volontés, mais je sens que je serai triste toujours. Vous qui êtes si Belle et si bonne, quand vous le connaîtrez, vous jugerez tout ce que son âme contient de délicatesse et de fierté et vous l'aimerez autant que moi! Et lui, comme il vous entourera de reconnaissance, de respect et d'amour! »

A quatre heures et demie, elles se rencontrèrent à leur rendez-vous accoutumé.

Jeanne, rougissante et confuse, attendait l'arrêt de la comtesse, le cœur gros.

Blanche de Charnay ouvrit les bras, et la jeune fille s'y précipita en cachant sa rougeur sur l'épaule de sa mère.

Alors la comtesse lui dit à l'oreille :

— Tu veux revoir ta petite chambre. Moi aussi, je veux la voir. Nous irons ensemble.

Une heure plus tard, le majestueux concierge de la rue Saint-Augustin fâlnait sur sa porte quand deux équipages d'un luxe de premier ordre s'arrêtèrent en rasant le trottoir.

Le fonctionnaire du cordon vit avec étonnement de la cocotte du sixième descendre de l'un tandis qu'une femme jeune encore descendait de l'autre et se dirigeait vers sa loge.

— Vous allez bien, monsieur Gaudinot?

— Mademoiselle Jeanne fille.

— Mais oui, mademoiselle. Et vous?

— Très bien. Et mon voisin?

— M. de Guern?

— Sans doute, M. de Guern.

— Il n'est pas qui depuis que vous nous avez quittés. Vous voulez votre clef?

— Oui, si vous voulez bien.

— Vous n'allez pas revenir habiter votre local?

— Est-ce qu'on peut savoir?

Le concierge avait une furieuse envie d'interroger sa locataire, mais la présence de la comtesse l'intimidait.

On savait seulement dans la maison que Jeanne Baudry avait retrouvé ses parents. Le clerc n'en disait pas davantage.

M. Gaudinot songeait, pour employer son style, qu'ils étaient vraiment calés, si c'était à eux les deux équipages qui stationnaient à sa porte.

En même temps, il trouvait à la jeune fille une certaine ressemblance et ce qu'on est convenu d'appeler un air de famille avec la belle dame qui l'accompagnait.

Quand elles disparurent dans l'escalier, il alla sur le trottoir avec une vague intention de questionner les larbins, mais la carrure de Sam et le cocher de la comtesse, raidies sur leurs sièges, refoulèrent ses curiosités.

Blanche, en entrant dans la chambrette de sa fille, éprouvait une émotion poignante.

C'est là que Jeanne avait passé les derniers jours de leur séparation.

Tout l'intéressait dans cette mansarde d'ouvrière.

La jeune fille ouvrit sa fenêtre et montra celle du voisin.

De l'autre côté de la cour, les croisées de l'appartement de Giovanna étaient ouvertes et, dans le désordre d'un déménagement ou d'une vente, on voyait des gens aller et venir sur le balcon.

La jeune fille sentit des larmes lui piquer les yeux; elle essaya de les cacher à la comtesse, mais la mère surprit le mouvement.

— Jeanne, dit-elle en l'attirant sur sa poitrine, je veux la vérité. Ta sœur habitait près de toi...

— Mais...

La comtesse étendit la main.

— C'était là!

— Ma mère!

— Ah! murmura Blanche, le misérable! que Dieu lui pardonne, m'entend-il? moi, je ne lui pardonnerai jamais !

Et, brusquement, elle tomba à genoux, cacha son visage dans ses mains et sanglota en étouffant des cris de douleur.

Quand elle se releva, elle essuya ses yeux.

— C'est fini, dit-elle. Pensons à toi!

— Non, ma mère, allons-nous-en!

— Je veux rester, au contraire.

Et revenant à la fenêtre, elle montra à sa fille celle du Brésien.

— C'est là que vous causiez chaque soir, dit-elle.

— Oui, répondit Jeanne.

En même temps son regard sollicitait une permission.

— Il faut lui parler encore, dit la comtesse.

— Que lui dirai-je?

La jeune fille s'était assise à sa petite table où il y avait un buvard, de l'encre et la papier achetés par Dambert quand il prenait tant de plaisir à meubler la chambre de sa protégée.

La comtesse ferma les yeux et porta la main à sa poitrine.

— Une ligne seulement, répondit-elle.

— Quoi donc?

— Je pense à vous!

— Oh! que vous êtes bonne!

— Non, dit la comtesse qui sentait tous les ferments de la haine bouillonner en elle, mais je t'aime et je veux ton bonheur.

La ligne fut bientôt tracée, mais comment la faire parvenir?

La porte du docteur en droit était auprès de celle de Jeanne. Elle l'indiqua d'un signe. La mère secoua la tête.

— Non, ma fille, dit-elle. Il faut que de ta vie entière tu n'aies rien à cacher. D'un amour pur comme le vôtre, tu ne dois pas rougir. Tu remettras cette lettre au concierge.

Et voilà comment en rentrant chez lui, soucieux, attristé, le clerc de Me Hardouin trouva un mot d'une petite écriture tremblée, au bas duquel il ne lut pas la signature, mais son visage s'éclaira d'une joie immense et soudaine.

Sur la lettre de la fille, il y avait la même assurance que sur celle de la mère :

« Je pense à vous ! »

Seulement la fille l'avait écrite de la main tranquille de l'enfant ignorante du drame qui fortourait la comtesse et le cœur plein d'une inconsciente passion.

La mère l'avait lue en passant par toutes les transes, toutes les inquiétudes et tous les déchirements d'un cœur de femme qui l'amant court pour elle un danger de mort.

Personne ne l'en avait avertie, et elle en était aussi sûre que si elle avait vu les deux ennemis l'épée à la main.

Mais elle se tuisait.

La journée était claire, chaude et belle.

On désespère vite à 20 ans.

Et cependant Paris pour les riches est beau toujours.

Jeanne entraîna sa mère à Clichy, mais non à cette rue de la Révolte qui rappelait à la pauvre fille tant de cruels souvenirs.

Elle avait employé ses premières ressources à enrichir les Baudru.

Ils habitaient un appartement au boulevard de Clichy, assez vaste et en façade sur le midi.

Baudru n'y était pas.

Il travaillait pour se distraire maintenant qu'il n'en avait plus besoin.

Le départ de Jeanne lui avait produit ce qu'on appelle une révolution.

Thérèse, très souffrante de la terrible phtisie qu'elle avait contractée pronque volontairement, ne sortait plus et refusait de se soigner.

La comtesse et Jeanne firent auprès d'elle de dernières instances.

La malheureuse fille résista avec énergie.

— On te donnera tout ce que tu voudras, disait sans cesse Thérèse, pourvu que je le suis.

— Tu sais que je serai contente de mourir.

Ce fut sa seule réponse.

Jeanne la supplia.

Ce fut en vain.

En la quittant, Thérèse murmura à l'oreille de sa sœur ces deux mots :

— Trop tard !

A minuit, la comtesse était de nouveau enfermée chez elle et, à genoux au chevet de son lit, Jeanne, les yeux fixés, comme si elle avait pu percevoir le bruit lointaine à travers les espaces infinis, elle soupira :

— Mon Dieu! sauver-le pour moi, pour nous!

VII

LE DERNIER EXPLOIT

Aux Tilleuls, le parc semblait endormi, non seulement le parc, mais la rue ou plutôt la route et le quartier tout entier.

Les domestiques reposaient aux communs dont les lumières ne brillaient plus depuis longtemps.

La gouvernante, une vieille fille d'une cinquantaine d'années, était plongée dans l'abrutissement du premier sommeil.

La fille de Georges Dambert et de Blanche de Charnay, un soude appuyé à ses oreillers, les cheveux défaits, rêvesse, regardait les rayons bleus des étoiles qui entraient par les fenêtres ouvertes.

Tout à coup, un léger bruit, le grincement d'une parcelle de sable écrasée, la redressa sur son lit.

Elle demeura immobile en retenant son souffle.

(A suivre.) CHARLES MÉROUVEL.

To 11664